

Le tableau suivant indique ce qu'il a été possible d'obtenir relativement aux principaux établissements publics de charité en Canada.

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE CHARITÉ EN CANADA.

INSTITUTIONS.		Nombre des institutions.	Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre de décès.	Proportion des décès au nombre total d. patient.
Ontario—							
1904	Hôpitaux généraux.	61	20,660	18,536	†39,223	2,241	5·71
	Asile des sourds-muets, Belleville	1	137	134	271	3	1·38
	Instit. des aveugles, Brantford.	1	68	66	134
	Refuges	41	1,823	3,305	5,128	352	6·86
	Orphelinats	33	2,245	2,317	4,562	182	4·00
Québec—							
1903	Institut. des sourds-muets et des aveugles.	4	172	345	517	*
	Ecoles industrielles.	5	133	132	265	3	0·88
	Ecoles de réformes	5	244	40	284	1	0·28
Nouvelle-Ecosse—							
1904	Hôpitaux généraux.	1	820	483	1,303	96	6·6
	Asile des sourds-muets	1	67	49	116
	Institut des aveugles.	1	74	47	121	1	0·83
	Refuge des pauvres (c).	29	572	542	1,114	104	9·33
Nouveau-Brunswick—							
1904	Institut des sourds-muets, 1901	1	20	13	33	734
	Hôpitaux généraux.	1	*	*	1,885	65
	Maisons d'indus. pour garçons.	1	23
Manitoba—							
1902	Hôpitaux généraux.	9	4,081	2,995	7,076	379	5·35
	Hospices des incurables.	1	88	53	141	14	9·93
	Asile des sourds-muets.	1	42	40	82
	Refuge, armée du Salut	1	60	60	3	5·00
	Orphelinat de Saint-Boniface	1	*	*	93
	Orphelinat de Saint-Joseph.	1	*	*	78	1	1·28
	Maisons pour vieilles femmes	1	*	*	44	3	6·82
Colombie-Britannique—(a)							
1903—Ecole de réforme de la jeunesse	1	5	5	
1904—Hospice provincial.	1	79	79	15	18·78	
Les Territoires (1903)—							
Hôpitaux.	12	3,719	*	

* Non donnés. (a) Le gouvernement ne publie pas de rapports des hôpitaux, orphelins, etc. (c) De ce nombre, 532 sont aliénés et épileptiques. † Comprend 27 dont le sexe n'est pas donné.

Le tableau suivant donne les recettes et les dépenses des divers établissements, distinction faite entre l'assistance reçue du gouvernement et les autres recettes. Les recettes provenant d'autres sources sont généralement le produit de contribution des patients, de contributions volontaires et de dotations, et dans certains cas de subventions des municipalités. Le mon-